



FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT
CHIMIE (0044) . PHARMACIE INDUSTRIE (0176) . RÉPARTITION
PHARMACEUTIQUE (1621) . FABRICATION PHARMACEUTIQUE À FAÇON
(1555) . OFFICINES (1996) . LAM (0959) . PÉTROLE (1388) .
CAOUTCHOUC (0045) . PLASTURGIE (0292) . INDUSTRIES ET SERVICES
NAUTIQUES (3236) . NÉGOCE & PRESTATIONS DE SERVICES DANS LES
DOMAINES MÉDICOTECHNIQUES (1982)

RETRAITE :

BAYROU et patronat veulent nous piéger, À NOUS DE LEUR TORDRE LE BRAS !

Le 14 janvier, François Bayrou a annoncé, dans son discours de politique générale devant les députés de l'Assemblée nationale : « Je choisis de remettre ce sujet (la retraite) en chantier, avec les partenaires sociaux, pour un temps bref, et dans des conditions transparentes. »

À la FNIC-CGT, nous le savons bien : pas de négociation sans rapport de force. Cette affirmation est d'autant plus vraie lorsqu'il s'agit des retraites, dans un contexte social où le patronat multiplie les fermetures d'usines et les suppressions de postes, avec pour seul argument le "coût du travail".

Chaque travailleur doit comprendre que ce "chantier" des retraites, comme le nomme François Bayrou, ne peut se limiter à des discussions avec un patronat qui dispose, comme arme principale, de la capacité de nous priver de notre emploi sous prétexte que nous coûterions trop cher.

Pour contrer cela, nous devons lui opposer un rapport de force, basé sur une vérité immuable :

**Sans notre force de travail, pas de richesses produites.
(Le travail n'est pas un coût.)**

L'heure est donc à la réappropriation de l'outil de travail par l'occupation des lieux de travail. (Les lieux de travail appartiennent aux travailleurs.)

Dit autrement, s'il doit y avoir discussion avec le patronat, elle doit se faire dans le cadre d'une grève générale avec occupation des lieux de travail. Sans cela, notre revendication CGT pour une retraite à taux plein à 60 ans ou 37,5 annuités de cotisations (y compris les études supérieures) et 55 ans pour les métiers pénibles, ne pourra aboutir. Pire encore, sans un vrai rapport de force de masse et de classes, en acceptant la proposition de BAYROU (sur la base du « dialogue social » entre partenaires loin des forces laborieuses), nous prendrions le risque de

voir nos années de cotisations augmenter et l'âge de départ encore reculer.

Si les travailleurs et la CGT reculent, le MEDEF et ses patrons voyous, eux, ne reculeront pas.

La CGT doit, dès maintenant, organiser les travailleurs. Nous devons revenir aux fondamentaux de la lutte : certes, la lutte ne se décrète pas, mais elle se prépare :

1. Assemblées générales des travailleurs pour échanger sur les revendications.

2. Organisation de l'occupation des lieux de travail.

3. Grève reconductible

4. Grève générale

Le capital veut nous mettre au pas. Parce que nous produisons les richesses, le patronat, lui, n'a qu'une obsession : nous faire travailler toujours plus longtemps, sous la menace constante de nous priver de nos emplois si nous refusons l'asservissement toujours plus présent qu'il nous impose par la force et le chantage.

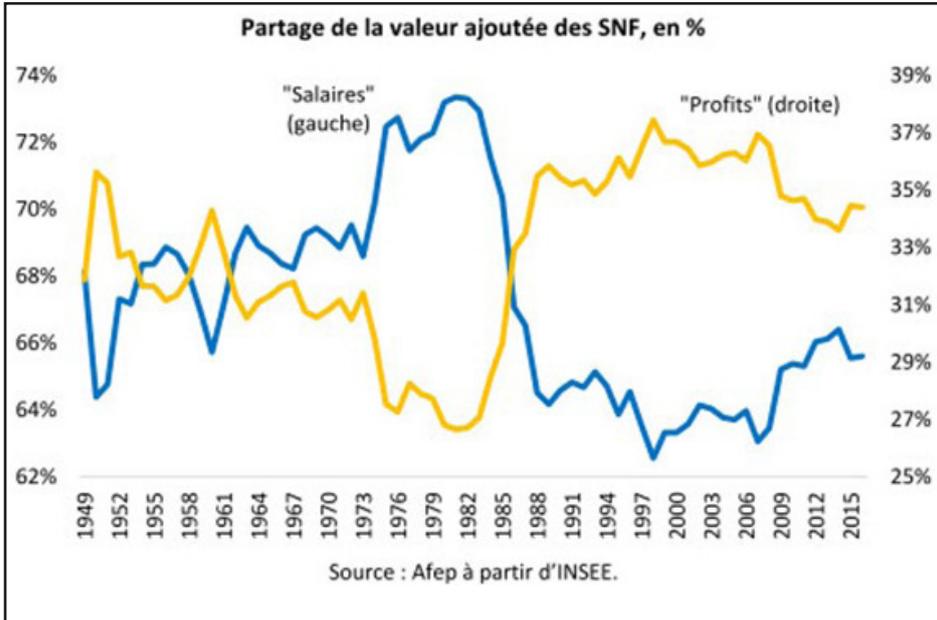
Pour nos retraites, il y a des solutions que nous devons imposer par la force.

**LA SEULE RÉAPPROPRIATION
DES RICHESSES PRODUITES
POURRAIT FINANCER
UNE RÉFORME DES
RETRAITES BASÉE SUR
LES REVENDICATIONS
CGT.**



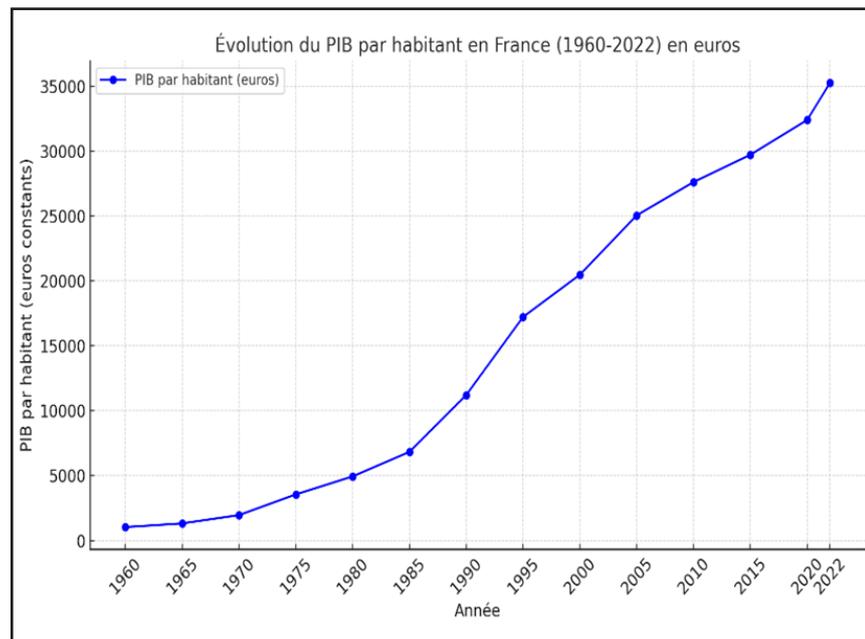


FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT
 CHIMIE (0044) . PHARMACIE INDUSTRIE (0176) . RÉPARTITION
 PHARMACEUTIQUE (1621) . FABRICATION PHARMACEUTIQUE À FAÇON
 (1555) . OFFICINES (1996) . LAM (0959) . PÉTROLE (1388) .
 CAOUTCHOUC (0045) . PLASTURGIE (0292) . INDUSTRIES ET SERVICES
 NAUTIQUES (3236) . NÉGOCE & PRESTATIONS DE SERVICES DANS LES
 DOMAINES MÉDICOTECHNIQUES (1982)



Il nous faut reconquérir le fruit de notre travail. Dans les années 70 et 80, la part de la valeur ajoutée allouée aux salaires (travail) était souvent autour de 75 % à 80 %, tandis que la part allouée au capital (profits, dividendes, etc.) était plus proche de 20 % à 25 %. Cette situation a évolué au cours des décennies, avec une tendance à la diminution de la part des salaires et une augmentation correspondante de la part du capital. Cette fuite des revenus du travail (nos salaires) vers le capital prive d'autant plus notre Sécurité sociale de revenus.

Selon les chiffres croisés de la Banque mondiale et de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), le PIB/habitant en France (c'est-à-dire les richesses produites par le travail en France) est en constante augmentation depuis 1960. Le PIB par habitant en France équivaut à 309 % de la moyenne mondiale. Alors, pourquoi ce qui a été possible en France après deux guerres mondiales qui ont totalement asséché l'économie (et non le capital) ne serait-il pas possible aujourd'hui, en 2025 ?



**À NOUS DE CHOISIR,
 L'ASSERVISSEMENT DES
 TRAVAILLEURS
 OU LE PROGRÈS SOCIAL.**